

<https://www.pressegauche.org/Rassemblement-de-Quebec-solidaire-en-soutien-aux-travailleuses-et-travailleurs>



# Rassemblement de Québec solidaire en soutien aux travailleuses et travailleurs immigrants



- Politique québécoise - Politique -  
Date de mise en ligne : mardi 26 février 2019

---

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

---

**Le rassemblement de Québec solidaire en soutien aux travailleuses et travailleurs immigrants tenu dimanche le 24 février au cegep Ahuntsic a été une excellente initiative visant à donner la parole à la population et aux organismes qui se mobilisent contre la mise à la poubelle des 18 000 dossiers en attente d'un certificat de Citoyenneté et contre le projet de loi 9 du gouvernement Legault sur l'immigration.**

**Andres Fontecilla** animait cette assemblée qui réunissait environ 200 personnes.

---

**Manon Massé** y explique que l'abandon des 18 000 dossiers représente environ 55 000 personnes. Plusieurs d'entre eux et elles travaillent déjà et sont laissés à eux-mêmes dans l'engrenage de la discrimination. Pour monsieur Jolin-Barette, l'immigrant parfait vient du 16e arrondissement à Paris avec une offre d'emploi de PDG et un compte en banque bien garni et parle français comme Dany Laferrière.

---

Elle a été suivie par **Guillaume Cliche-Rivard**, président de l'association québécoise des avocats et avocates en droit de l'immigration. Monsieur Jolin-Barette s'est attaqué au programme des travailleurs qualifiés, ce qui est assez étonnant compte-tenu qu'il se présente comme un gouvernement économique, de s'attaquer aux immigrants économiques.

L'association a fait plusieurs représentations qui sont restées lettre morte et a publié une lettre ouverte signée par plus de cent avocats et professeurs. Elle a ensuite déposé une injonction qualifiée de saugrenue par le ministre sans l'avoir lue. L'association demande de respecter la loi de 2016, parce que le projet de loi 9 n'existe pas encore, alors on doit fonctionner en fonction de la loi. C'est ce qui est devant les tribunaux, d'ailleurs La Cour supérieure vient de leur donner raison en émettant une injonction interlocutoire provisoire de 10 jours qui forcera le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) du Québec à poursuivre le traitement de quelque 18 000 dossiers de travailleurs qualifiés en attente, l'empêchant ainsi, pour le moment, de les mettre à la poubelle.

L'objectif du gouvernement de la CAQ est de répondre à 400 dossiers pour 2019, alors qu'il y a 100 000 demandeurs sur le nouveau système ARRIMA du ministère de l'immigration diversité et inclusion. Ça va être long longtemps indique monsieur Cliche- Rivard. Pendant ce temps Legault réduit l'immigration de 50 000 à 40 000 et nous faisant perdre un poids démographique par rapport aux autres provinces. Sa politique fait mal aussi à la réputation internationale du Québec.

---

**Florence Bourdeau**, coordonnatrice à la table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes et sans statut TCRI a ensuite pris la parole.

L'organisme qu'elle représente regroupe 140 organismes et existe depuis 40 ans. Il s'oppose fortement à cette décision de "flusher" 18 000 dossiers de travailleurs qualifiés. Il n'y a eu aucune consultation et aucune évaluation de mesure d'impact individus, familles, organismes. Le ministre parle beaucoup d'arrimage mais manque de considération pour les individus et de respect, c'est particulièrement choquant de la part de ceux et celles qui parlent de valeurs québécoises. Aujourd'hui ça va au-delà de limiter le nombre de personnes immigrantes qui sont déjà au Québec, on renvoie des personnes qui vivent et qui travaillent ici.

---

**Stéphanie Bellenger-Heng**, commissaire à la commission scolaire Ville-Marie nous parle de l'impact pour les familles et pour le milieu scolaire. Le Québec reçoit des milliers de familles qui quittent pour s'installer ici, pour fonder

une famille ou l'agrandir et ce malgré les obstacles. À la CSDM un enfant sur deux n'a pas le français comme langue maternelle. Ce sont des rêves brisés pour ces familles, c'est tout un milieu de vie qui est bousculé qui va même au sein de l'école. Comme société on ne peut pas accepter cette situation.

---

**Kevin Galipeau** du regroupement des étudiants et étudiantes de maîtrise et de diplôme de doctorat de l'université de Sherbrooke nous a parlé des impacts dans le milieu des études supérieures. Les stagiaires post doctorat avec le nouveau système ARRIMA comptent pour 1200 dossiers alors que seulement 400 seront considérés. Leurs dossiers seront éliminés et les doctorants et doctorantes devront reprendre les démarches à zéro. C'est injuste que les gens qui ont déjà présenté une demande soient écartés du processus. Certains considèrent demander le statut de résidence permanente via le programme fédéral Entrée Express et quitter le Québec.